

# **audioLUX**

SOCIETE ANONYME

***6, rue Albert Borschette***

***L-1246 Luxembourg***

***Tél. : 420 947***

***Fax. : 425 462***

***Email : [contact@audiolux.lu](mailto:contact@audiolux.lu)***

***[www.audiolux.lu](http://www.audiolux.lu)***

## ***Rapport annuel 2005***

**audioLUX**  
SOCIETE ANONYME

## Table des matières

Message du Président	3
Chiffres-clés	4
Administration	5
Rapport de gestion	7
Rapport du Réviseur d'entreprises	12
Détail du portefeuille-participations au 31 décembre 2005	13
Bilan au 31 décembre 2005	14
Compte de profits et pertes au 31 décembre 2005	16
Annexe aux Comptes annuels	17

## Message du Président

Je suis ravi de pouvoir annoncer pour l'exercice 2005 un résultat après impôts de € 5,95 millions, en progression de 97,7%.

Cette bonne performance reflète à la fois l'augmentation du résultat récurrent de 45,4% grâce à une progression importante des dividendes perçus des principales participations et des plus-values réalisées sur cession d'immobilisations financières. Il s'agit en l'occurrence des plus-values réalisées sur la cession de titres SES Global dans le cadre du programme de Share buy back effectué par la société.

Sur l'exercice 2005, la valeur du titre Audiolux a progressé de 13%, passant d'une valeur de € 115 à € 130, grâce aussi à une bonne évolution des marchés boursiers.

Ces bons résultats nous permettent aujourd'hui de vous proposer un dividende de € 2,40 en progression de 14,3%.

L'annonce faite par SES Global de proposer à sa prochaine Assemblée générale un dividende de € 0,40 (+33,0%) pour l'exercice 2005 permet aujourd'hui déjà de prévoir des résultats récurrents en forte progression pour l'année 2006.

Nous continuons à suivre nos participations de façon active avec une attention toute particulière pour nos investissements dans Utopia et Voxmobile où nos efforts visent à améliorer la rentabilité et à promouvoir le développement.

Globalement, les perspectives de 2006 se présentent d'une façon favorable.

## Chiffres-clés au 31 décembre 2005

	2005	2004
Résultat avant impôts (en millions d'euros)	6,13	3,12
Résultat avant impôts par action (en euro) *	4,60	2,34
Résultat net (en millions d'euros)	5,95	3,01
Résultat net par action (en euro) *	4,47	2,26
Dividende brut par action (en euro)**	2,40	2,10
Actif circulant (en millions d'euros)	18,44	14,86
Portefeuille-participations (en millions d'euros)	120,88	123,13
Actions propres (en millions d'euros)	4,53	3,65
Total des fonds propres (en millions d'euros)	145,14	141,99***

\* sur base d'un total de 1.332.780 actions émises

\*\* sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 16 mars 2006

\*\*\* pro forma

## **Conseil d'administration**

François Tesch	Président, Administrateur-délégué de Luxempart S.A., Kockelscheuer.
Gaston Schwertzer	Administrateur-délégué, Président de Luxempart S.A., Medingen.
Jo Santino	Administrateur, Administrateur de Luxempart S.A., Luxembourg.
Joseph Jean Aghina	Administrateur, Economiste, Monaco.
Alain Huberty	Administrateur, Secrétaire général de Luxempart S.A., Luxembourg.

## **Comité de Gestion**

François Tesch	Président, Administrateur-délégué de Luxempart S.A., Kockelscheuer.
Alain Huberty	Membre, Secrétaire général de Luxempart S.A., Luxembourg.
Jo Santino	Membre, Administrateur de Luxempart, Luxembourg.
Jacquot Schwertzer	Membre, Administrateur-délégué de Energus S.A., Luxembourg.

## **Registre de Commerce**

R.C. Luxembourg B 27301

## **Réviseur d'entreprises**

Deloitte S.A.

560, rue de Neudorf – L-2220 Luxembourg

## **Siège social**

6, rue Albert Borschette - L-1246 Luxembourg

Tél. : (352) 420 947 Fax. : (352) 425 462

Email : [contact@audiolux.lu](mailto:contact@audiolux.lu)

[www.audiolux.lu](http://www.audiolux.lu)

# Rapport de gestion sur les comptes au 31 décembre 2005

## Opérations de la période

- Audiolux a participé au programme de share buy back mis en œuvre par SES Global. Ce programme a permis à Audiolux d'encaisser € 6,85 millions et d'enregistrer une plus-value exonérée de € 2,80 millions tout en gardant pratiquement le même pourcentage de détention du capital de SES Global, les titres acquis au cours de ce programme ayant été annulés.
- Audiolux a continué à s'impliquer dans l'évolution de ses participations dont notamment Voxmobile qui a démarré avec succès ses activités commerciales le 12 mai 2004 et détient aujourd'hui une part de marché d'environ 15%. Voxmobile a décidé en 2004 de construire son propre réseau EDGE 2G et est en train de devenir un opérateur totalement autonome. Voxmobile sait ainsi mieux répondre aux besoins des clients corporate et générer des revenus roaming. Le retard du démarrage UMTS et le passage du modèle MVNO vers celui d'un opérateur autonome ont exigé un refinancement en 2005. Les fonds propres ont été renforcés de € 7,00 millions en capital par souscription proportionnelle de tous les actionnaires et de € 3,00 millions par prêt subordonné par les actionnaires financiers à parts égales. Suite à ce refinancement et compte tenu de garanties données par tous les actionnaires aux banquiers et à un important fournisseur, l'engagement financier d'Audiolux s'élève à € 10,80 millions.
- Audiolux a libéré les deux tiers restants de sa souscription dans XDC. Les perspectives de résultats sont conformes au budget initial. Cette participation regroupe les activités cinéma digital de EVS, une société cotée en bourse de Bruxelles. XDC conçoit, fabrique, vend ou met à disposition suivant diverses formules, des serveurs digitaux permettant d'équiper les salles de cinéma pour la projection de films en haute définition. Fort de ses compétences, XDC ambitionne de devenir le partenaire incontournable, tant des exploitants que des distributeurs, dans le cadre du développement du cinéma numérique.
- Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 17 mars 2005, Audiolux a acquis 7.541 actions propres supplémentaires au cours de l'exercice 2005. Au 31.12.2005, Audiolux détient 43.541 actions propres pour une valeur comptable de € 4.531.263,00.
- En octobre 2005, Audiolux a mis fin au processus de vente de sa participation en Utopia. Audiolux se consacre maintenant à soutenir l'équipe de management renforcée dans ses efforts de gestion rigoureuse des différents sites du groupe Utopia.

- Audiolux et la plus grande partie des autres actionnaires minoritaires poursuivent les actions en justice à l'encontre de Bertelsmann, GBL et consorts dans le dossier RTL group et ont fait appel des jugements des 8 juillet 2003 (affaire « égalité de traitement des actionnaires lors de l'échange des 30% du capital de RTL Group détenus par GBL contre 25,1% du capital de Bertelsmann ») et 30 mars 2004 (« engagement de Bertelsmann à augmenter le free float de 11% à 15% » et « maintien de la cotation du titre RTL Group en bourse de Londres »).

Une décision de la Cour d'Appel sera probablement rendue avant l'été.

## Les résultats

(En €)	31.12.2005	31.12.2004
Résultat récurrent	4.377.307,83	3.010.239,29
Résultat en capital	1.755.004,80	109.274,28
Impôts	-217,45	-71.443,56
<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>	<b>6.132.095,18</b>	<b>3.048.070,01</b>
Produits exceptionnels	0,00	133,14
Autres impôts	-178.591,68	-41.188,86
<b>Résultat de la période</b>	<b>5.953.503,50</b>	<b>3.007.014,29</b>

**Le résultat récurrent** se compose :

- ♦ des produits provenant des valeurs mobilières qui s'élèvent à € 4,52 millions (2004 : € 3,10 millions) et sont constitués des dividendes perçus de SES Global, RTL Group, Audiocom et Utopia ;
- ♦ des intérêts perçus sur la trésorerie de la société qui s'élèvent à € 0,45 million (2004 : € 0,45 million) ;
- ♦ des charges d'exploitation qui s'élèvent à € 0,64 million (2004 : € 0,54 million).

L'augmentation du résultat récurrent (2005 : € 4,38 millions, 2004 : € 3,01 millions) s'explique par l'augmentation des dividendes perçus.

**Le résultat en capital** : ce poste contient essentiellement :

- ♦ des plus-values réalisées sur cessions d'immobilisations financières pour un montant de € 2,90 millions, dont € 2,80 millions provenant de la participation au programme de Share buy back de SES Global; le solde étant constitué de plus-values réalisées sur des opérations de placement à court terme ;
- ♦ une correction de valeur sur la participation Utopia à hauteur de € 1,17 million ;

## Affectation des résultats

Le résultat de l'exercice après impôts s'élevant à € 5.953.503,50 et le report de bénéfice de l'exercice précédent à € 1.000.000,00, la somme de € 6.953.503,50 est à la disposition de l'Assemblée.

Votre Conseil vous propose d'affecter le montant de € 6.953.503,50 comme suit :

A la réserve légale	€	0,00
Aux actionnaires, au titre de dividende (1.288.739* actions x € 2,40)	€	3.092.973,60
Prélèvement de l'impôt sur la fortune imputé de l'exercice 2000 du poste « réserve pour impôt sur la fortune imputé »	€	-403.570,00
Transfert du montant prélevé de l'impôt sur la fortune imputé de l'exercice 1999 au poste « Autres réserves »	€	+403.570,00
Au report à nouveau	€	3.860.529,90
Total	€	<u>6.953.503,50</u>

\* 1.332.780 actions au total - 44.041 actions propres = 1.288.739 actions en circulation

La proposition portera sur le paiement d'un dividende à hauteur de :

€ 2,40 brut par action, (2004 : € 2,10 brut par action),  
soit € 1,92 net par action, après retenue à la source de 20%.

Les modalités de paiement du dividende seront communiquées à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 16 mars 2006.

## **Valeur intrinsèque et cours de bourse**

La valeur intrinsèque est établie sur base des fonds propres, corrigés des plus-values ou moins-values latentes sur le portefeuille-titres. Celui-ci est valorisé au cours de bourse pour les titres cotés et à leur valeur de souscription ou d'acquisition pour les titres non cotés, corrigés éventuellement des corrections de valeurs actées.

Sur base de ces critères, au 31.12.2005, le cours de bourse de € 130,00 affichait une décote de 28% par rapport à la valeur intrinsèque du titre Audiolux qui s'élevait à € 179,73.

## **Perspectives**

Les résultats récurrents d'Audiolux devraient être en forte augmentation, notamment du fait que SES Global vient d'annoncer le paiement d'un dividende en progression de 33%.

La valeur du sous-jacent coté semble se maintenir à un niveau élevé grâce à l'évolution des cours de bourse de SES Global et RTL Group. Les autres participations du portefeuille vont poursuivre leurs stratégies de croissance et d'amélioration de la rentabilité.

Le Conseil d'administration, le 21 février 2006

## **Rapport du Réviseur d'entreprises**

Aux Actionnaires de

**AUDIOLUX**

**Société Anonyme**

---

Conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mars 2005, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de « AUDIOLUX, Société Anonyme » pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes annuels et le rapport de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels et de vérifier la concordance du rapport de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les Normes Internationales de Révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de « AUDIOLUX, Société Anonyme » au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels.

Deloitte SA

Réviseur d'entreprises

Georges Kioes

*Partner*

Le 1er mars 2006

## Détail du portefeuille-participations au 31.12.2005

Participations	Nombre de titres	Pourcentage détenu	Valeur comptable (€)
SES Global	7.478.987	1,36%	56.970.602,07
RTL Group	1.296.256	0,84%	49.646.020,94
Utopia	333.887	28,65%	6.677.740,00
Voxmobile	756.350	37,5%	7.036.341,67
XDC	500	2,87%	500.000,67
Audiocom	40.719	99,90%	50.491,56
<b>TOTAL</b>			<b>120.881.196,91</b>

# Bilan

## Situation au 31 décembre 2005

<b>Actif</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
		€	€
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations financières	3(a),4		
Parts dans des entreprises liées		50.491,56	50.492,56
Participations		13.714.081,67	12.246.711,67
Prêts envers les entreprises ayant un lien de participation		1.500.000,00	1.001.750,00
Titres ayant le caractère d'immobilisations		107.116.623,68	110.828.249,93
Actions propres ou parts propres		4.531.263,00	3.646.908,00
Autres prêts		1.254.250,00	860.000,00
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>128.166.709,91</b>	<b>128.634.112,16</b>
<b>Actif circulant</b>			
Créances	3(b),5,9		
Autres Créances		675.214,40	1.793.118,84
Valeurs mobilières	4		
Autres valeurs mobilières		619.842,28	-
Avoirs en banque, avoires en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		17.146.203,83	13.070.194,84
<b>Total actif circulant</b>		<b>18.441.260,51</b>	<b>14.863.313,68</b>
Comptes de régularisation		9.691,98	11.836,08
<b>Total de l'actif</b>		<b>146.617.662,40</b>	<b>143.509.261,92</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

# Bilan

## Situation au 31 décembre 2005

<b>Passif</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004 ***</b>
		€	€
<b>Capitaux propres</b>	6		
Capital souscrit		33.319.500,00	33.319.500,00
Prime d'émission		59.696.000,00	59.696.000,00
Réserves			
Réserve légale	7	3.331.950,00	3.331.950,00
Réserve "Impôt fortune imputé "	8	1.468.474,00	2.046.859,00
Réserve pour actions propres		4.531.263,00	3.646.908,00
Autres réserves	6	35.842.156,31	31.865.174,91
Résultats reportés		1.000.000,00	5.074.775,11
Bénéfice de l'exercice		5.953.503,50	3.007.014,29
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>145.142.846,81</b>	<b>141.988.181,31</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour impôts		1.334.692,60	1.310.866,50
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>		<b>1.334.692,60</b>	<b>1.310.866,50</b>
<b>Dettes</b>	3(d),9		
Autres dettes	5	140.122,99	210.214,11
<b>Total des dettes</b>		<b>140.122,99</b>	<b>210.214,11</b>
<b>Total du passif</b>		<b>146.617.662,40</b>	<b>143.509.261,92</b>

\*\*\* pro forma

Les notes figurant en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

## Compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005

	Notes	31/12/2005	31/12/2004
		€	€
<b>Charges</b>			
Corrections de valeur sur éléments d'actifs			
Corrections de valeur sur immobilisations financières	4	1.166.792,90	333.390,00
Intérêts et charges assimilées		16.794,33	20.525,05
Autres charges d'exploitation		636.558,14	539.578,30
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires		217,45	71.443,56
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		178.591,68	41.188,86
Bénéfice de l'exercice		5.953.503,50	3.007.014,29
<b>Total des charges</b>		<b>7.952.458,00</b>	<b>4.013.140,06</b>
<b>Produits</b>			
Produits provenant de l'actif immobilisé			
Produits provenant des immobilisations financières		4.522.124,75	3.099.282,80
Autres intérêts et produits assimilés		452.285,95	446.259,84
Autres produits d'exploitation		56.249,60	24.800,00
Plus-values réalisées sur cessions d'immobilisations financières		2.921.797,70	442.664,28
Produits exceptionnels		0,00	133,14
<b>Total des produits</b>		<b>7.952.458,00</b>	<b>4.013.140,06</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

## **Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2005**

### **1. Généralités**

AUDIOLUX, a été constituée le 31 décembre 1987 sous forme de société anonyme. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

La société a notamment pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

### **2. Présentation des comptes annuels**

La société est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005. Par conséquent, les comptes annuels ont été présentés sur une base non consolidée pour leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La société est incluse dans les comptes consolidés de LUXEMPART S.A., constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé au 6, rue Albert Borschette à L-1246 Luxembourg et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

### **3. Résumé des principales règles comptables**

Les principales règles comptables adoptées par la société sont les suivantes :

#### **(a) Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont évaluées au prix d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qu'il convient de leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées, ont cessé d'exister.

#### **(b) Créances**

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

#### **(c) Dettes**

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

#### **(d) Corrections de valeur**

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

## Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2005 (suite)

### 4. Immobilisations financières

(a) Les mouvements des « Parts dans des entreprises liées, Participations et Titres ayant le caractère d'immobilisation » survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	Parts dans des entreprises liées €	Participations €	Titres ayant le caractère d'immobilisations €	Titres De Négociation
<b>Valeur brute au 01.01.2005</b>	<b>50.492,56</b>	<b>14.439.068,67</b>	<b>110.828.249,93</b>	<b>0,00</b>
Entrées de l'exercice	-	2.634.162,90	333.334,00	2.149.386,98
Sorties de l'exercice	-1,00	-	-4.044.960,25	-1.529.544,70
<b>Valeur brute au 31.12.2005</b>	<b>50.491,56</b>	<b>17.073.231,57</b>	<b>107.116.623,68</b>	<b>619.842,28</b>
Corrections de valeur cumulées au 01.01.2005	-	-2.192.357,00	-	-
Corrections de valeur de l'exercice	-	-1.166.792,90	-	-
Reprises de corrections de valeur	-	-	-	-
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2005</b>	<b>0,00</b>	<b>-3.359.149,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Valeur nette au 31.12.2005</b>	<b>50.491,56</b>	<b>13.714.081,67</b>	<b>107.116.623,68</b>	<b>619.842,28</b>
Valeur nette au 31.12.2004	50.492,56	12.246.711,67	110.828.249,93	0,00

## Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2005 (suite)

(b) Sociétés dans lesquelles AUDIOLUX détient une participation supérieure à 20 %

Nom de la société	Siège social	Parts de détention	Fonds Propres (excluant le résultat de l'exercice)	Résultat de l'exercice
Audiocom S.A.	6, Rue Albert Borschette L-2951 Luxembourg	99,99%	55.603,44	3.244,13
VoxMobile S.A.	8, Zone d'activités Bourmicht L-8070 Bertrange	37,50%	7.697.508,54	-9.438.965,46
Utopia S.A.	45, Avenue J-F Kennedy L-1855 Luxembourg	28,65%	21.195.689,00	-2.969.468,00 *

Chiffres consolidés non audités\*

### 5. Autres créances et autres dettes

Au 31 décembre 2005, les autres créances s'élèvent à € 675.214,40 (2004 : €1.793.118,84) et sont constituées de créances fiscales pour € 483.226,78, de créances envers les participations pour € 30.373,22, de créances diverses pour € 161.614,40.

Les autres dettes s'élèvent au 31 décembre 2005 à € 140.122,99 (2004: € 210.214,11) et sont constituées de dettes fiscales pour € 8.536,83, et de dettes diverses pour € 131.586,16.

## Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2005 (suite)

### 6. Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve Impôt fortune imputé	Réserve pour actions Propres	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
	€	€	€	€	€	€	€	€
Au 31.12.2004	33 319 500	59 696 000	3 331 950	2 046 859	3 646 908	31 865 174	5 074 775	3 007 014
Affectation du résultat								
- dividendes								-2 798 838
- réserve légale								
- autres réserves						4 014 111	-4 014 111	
- réserves 'Impôt s/ fortune imputé'			-578 385		847 225	-60 663	-208 176	
Dotation 2005								
- réserve pour actions propres				884 355	-884 355			
Résultat 2005								5 953 503
Au 31.12.2005	33 319 500	59 696 000	3 331 950	1 468 474	4 531 263	35 842 156	1 000 000	5 953 503

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 4 juin 2002 a décidé de prolonger, pour une nouvelle période de cinq ans, la durée de l'autorisation donnée au Conseil d'administration pour la réalisation d'augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé et aux conditions fixées dans les statuts.

Au 31 décembre 2005, le capital souscrit de € 33.319.500,00 est représenté par 1.332.780 actions entièrement libérées sans désignation de valeur nominale.

Au cours de l'exercice 2005, la société a acheté 7.541 actions propres au prix moyen de 117,27 € par action, correspondant à 0,6% du capital social, la valeur nette comptable au 31 décembre est de 4.531.263,00 €. Conformément à la loi, un montant égal à cette valeur a été affecté à une réserve indisponible par prélèvement sur les 'Autres Réserves'. L'acquisition a été faite dans les limites de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2005.

Le capital autorisé s'élève à € 125.000.000,00.

L'Assemblée générale ordinaire du 17 mars 2005 a décidé de distribuer un dividende brut de €2,10 par action au titre de l'exercice 2004.

## Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2005 (suite)

### 7. Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% au minimum pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

### 8. Réserve « Impôt fortune imputé »

En accord avec la législation fiscale, la société a imputé la charge de l'Impôt sur la fortune sur le montant de l'Impôt sur le revenu des collectivités. Afin de se conformer à la législation concernée, la société a décidé d'affecter en réserve indisponible un montant correspondant à cinq fois le montant de l'Impôt sur la fortune imputé. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'Impôt sur la fortune.

Les dotations à cette rubrique se ventilent comme suit :

• 2000	€ 403.570,00
• 2001	€ 232.264,00
• 2003	€ 563.800,00
• 2004	€ 268.840,00
• 2005	€ 0,00

### 9. Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle

Toutes les créances et dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

### 10. Rémunération aux administrateurs

La société a payé au cours de l'exercice des rémunérations aux administrateurs pour un montant de € 20.000,00 (2004 : € 0,00). Ce montant est inclus dans le poste « Autres charges d'exploitation ». Une partie de ce montant (€ 16.000,00) a été directement versé à la Maison Mère Luxempart S.A..

### 11. Engagements hors bilan

Les titres Voxmobile détenus par Audiolux sont mis en gage auprès de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat afin de garantir les prêts accordés à Voxmobile.

Audiolux a émis une garantie solidaire de € 1.000.000,00 en faveur des banques dans le cadre d'un nouveau prêt.

Par ailleurs, pour permettre le rééchelonnement d'une importante dette fournisseur, Audiolux a garanti la solvabilité des Voxmobile pour un montant de € 600.000,00.